

# **LE PETIT BULLETIN DE SAINT-JEAN-LE-VIEUX**





# SOMMAIRE

**4**

**LE MOT DU MAIRE**

**5**

**INFOS MAIRIE**

**14**

**À SAVOIR**

**18**

**AU FIL DE L'EAU**

**30**

**ÇA C'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS**

**36**

**REVUE DE PRESSE**

**38**

**LES ENTREPRENEURS DE ST-JEAN**

**40**

**PENSE-BÊTE**

**Bulletin Municipal d'Informations**  
**réalisé par la Mairie de Saint-Jean-le-Vieux**

**Directeur de Publication** : Franck Rebuffet-Giraud

**Comité de Rédaction** : Stéphanie Bousquet / Valérianne Gaidet / Philippe Jean  
Franck Rebuffet-Giraud / Florent Salvi / Brigitte Vialette

**Ont participé à cette édition** : Martine Dumas / Patrick Marcireau / Delphine Zuanon

**Maquette et mise en page** : Stéphanie Bousquet / Brigitte Vialette

# LE MOT DU MAIRE



En ce début d'année 2026, je tiens, au nom de tout le Conseil Municipal, au nom du personnel communal et en mon nom à vous adresser mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Que cette nouvelle année apporte santé, bonheur et réussite à vous, à vos familles ainsi qu'à tous vos proches.

Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal. Ces six années sont passées extrêmement vite et vos élus ont été bien occupés par les nombreux dossiers qui ont ponctué le mandat.

Mais ce n'est ni le moment, ni le lieu pour en faire un inventaire exhaustif. Cependant, je ne peux m'empêcher de revenir sur le projet phare de la mandature : la réalisation du projet « cœur de village ». Nous l'avions rêvé, nous l'avons fait.

Plus de deux ans après son inauguration, cet espace et notamment le café, ont changé la vie de notre village. Il a permis de nous rassembler, de bien vivre ensemble, de faire société. Cette réussite est le fruit d'un engagement incroyable de plus d'une trentaine de bénévoles qui, par leur enthousiasme et leur engagement sans faille, ont fait de cet écrin un lieu de vie qui sans eux ne serait qu'une coquille vide. Le café est devenu le point de ralliement de toutes les générations du village et des villages voisins.

A ce succès je veux aussi associer les bénévoles qui œuvrent depuis des décennies pour rendre nos hivers moins ternes et nos étés plus festifs. Ce sont les infatigables membres du comité des fêtes qui organisent tout au long de l'année, au rythme des saisons, des événements qui fédèrent. Ce sont les artisans de la convivialité.

Enfin, merci aux bénévoles du « Point Lecture » qui amènent la culture au sein du village. Eux aussi assurent une présence hebdomadaire, sans faille, pour encourager la lecture. Ce lieu, apprécié également des enfants, mériterait plus de succès. Les bénévoles ne désespèrent pas, convaincus que la lecture trouve toujours sa place, même dans un petit village.

Et pour terminer mon propos, que vous soyez engagés au comité des fêtes, au café, au point lecture ou dans d'autres projets, vous, les bénévoles, êtes le véritable moteur de notre village. Le bénévolat est un don de soi, et dans un monde où l'individualisme prime de plus en plus, vos engagements collectifs sont une leçon de vie.

En tant que maire, mais aussi en tant qu'habitant, je vous dis simplement merci. Continuons à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre ensemble.

Vive nos bénévoles et vive notre village !

Franck REBUFFET-GIRAUD  
Maire

## TRAVAUX DE VOIRIE 2025

La sécurisation de plusieurs chemins a fait l'objet d'un programme de travaux en 2025 :

- ▶ Réalisation d'un avaloir d'eaux pluviales pour protéger le chemin de Chambaroud ;
- ▶ Remplacement de la buse sous le Grand Chemin au Buisson ;
- ▶ Reprise du réseau des eaux pluviales au niveau du réservoir d'eau potable de Chantorelle ;
- ▶ Consolidation du mur de soutènement du chemin du Naysord.

Montant des travaux	20 712 € TTC
Subvention du Département	6 867 €
Fonds de concours de la Communauté de Communes Le Grésivaudan	4 169 €
Fond de Compensation de la TVA	3 397 €
Reste à charge de la commune	6 279 €

## TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT 2026

La commune poursuit le programme d'enfouissement des lignes électriques « Basse Tension » afin de réduire les risques de coupures électriques liés aux intempéries et d'améliorer l'esthétique du village. Après l'enfouissement, ces dernières années, des réseaux aériens sur le secteur de l'Église et de la route du Balcon de Belledonne, un important chantier d'enfouissement est programmé au printemps 2026 pour traiter le hameau du Mollard. Les travaux consistent à enfouir les réseaux électriques, de télécom et d'éclairage public. L'ensemble des poteaux seront supprimés et des nouveaux mâts pour l'éclairage public installés.

Ces travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de TE 38 (Territoire d'Énergie Isère), syndicat auquel la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage des réseaux électriques « Basse Tension ».

L'ensemble de ces travaux représente un investissement de 259 760 € TTC.

- prise en charge par le TE 38 : 204 714 € TTC
- reste charge pour la commune : 55 046 € TTC

Une réunion d'information avec les riverains avant le démarrage des travaux sera organisée pour préciser le phasage des travaux et les restrictions de circulation par phase ainsi que leur durée.

Le 26 juin, Lise Alléoud, secrétaire à la Mairie depuis 14 ans, invitait élus et amis pour fêter son départ des mairies de St-Jean-Le-Vieux et Revel.

Avec Nicolas et leurs enfants, Cécile et Clément, ils se sont installés dans la Drôme, se rapprochant ainsi de leurs familles.

Pendant toutes ces années passées à la Mairie de St-Jean, Lise a accompagné les différentes équipes municipales en place, pour mener à bien leurs projets. Les responsabilités étaient nombreuses, entre la facturation, les dossiers d'urbanisme, l'accueil du public, la préparation des conseils municipaux, la rédaction des délibérations mais le travail a toujours été conduit avec une grande rigueur.

Merci Lise pour toutes ces années passées à faire tourner notre Mairie !

Aujourd'hui, vous êtes accueillis par Anne Robert, la secrétaire de mairie et Martine Dumas, qui est en renfort quelques heures par semaine et qui assurent à elles deux le secrétariat de mairie.

La mairie est ouverte au public le lundi de 14h à 18h et le mercredi de 8h à 12h.



Toutes les informations pratiques relatives à la location de la salle des fêtes sont disponibles sur le site de la mairie :

<https://saintjeanlevieux.fr/pratique/salle-des-fetes/>

Vous y trouverez :

- Le descriptif de la salle et du matériel mis à disposition
- Les tarifs
- Le règlement intérieur
- L'inventaire de la vaisselle
- Le lien vers le planning de réservation
- Les pièces à fournir
- Le contrat de location

## Rappel des tarifs

	Habitants de St-Jean-Le-Vieux	Personnes extérieures à la commune
Jour de semaine (hors jour férié) Journée (9h-18h) ou soirée (19h-02h)	150 euros	300 euros
Jour de week-end et jour férié (par tranche de 24h)	300 euros	600 euros
Week-end complet (2 jours)	450 euros	1200 euros

Pour rendre plus accessible la location de la salle des fêtes, le Conseil Municipal a décidé de :

- ▶ Réduire le prix du forfait ménage obligatoire (de 75€ à 25€)
- ▶ Mettre la vaisselle à disposition gratuitement (l'utilisation de la vaisselle était facturée 80€) avec engagement de remplacement en cas de détérioration

### LES NAISSANCES

Aubry MACAW né le 03/05/2025

Elouan SEIVE né le 16/07/2025

Nina VERNAY née le 25/09/2025

Charlotte DEMAILLY KOFFI-DUMONT

née le 18/11/2025

Vadim REBUFFET-GIRAUD né le  
09/11/2025

### LES PACS

Nicolas GERONIMO et Manon COMTE le 07/07/2025

Pierre-Alexis BERSENEFF et Lorène GUYARD le 04/12/2025

### LES DÉCÈS

Bernadette REBESCO le 07/04/2025

Eric FACQ le 25/06/2025

Aimé ROBERT le 23/10/2025

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

**Nous avons le plaisir d'accueillir de nouvelles familles à St-Jean-le-Vieux !**

#### **Au Mollard :**

Cindy, Simon et leur petit Sao

#### **Au Buisson :**

Carlotta, Justin et leur petite Nina

Charli, Dave et leurs petits Zéphyr et  
Aubry

#### **Au Rif :**

Héloïse, Julien et leur petit Vadim

#### **Au Couvat :**

Bérénice, Jérémie et leurs petites  
Juliette et Charlotte

#### **A l'Eglise :**

Stéphanie, Nicolas et leurs enfants

..sans oublier le retour de Stéphanie et  
de ses 2 garçons !



## BRUIT

Les activités bruyantes sont autorisées mais leurs horaires sont réglementés par arrêté préfectoral.

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi au vendredi	8h30 - 12h	14h - 19h30
Samedi	9h00 - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	Le calme !

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

La réglementation est claire en Isère : le brûlage des déchets végétaux est interdit par arrêté préfectoral toute l'année pour les communes ayant accès à une déchèterie.

Ce règlement s'applique aussi aux activités agricoles et forestières.

## FEUX D'ARTIFICE

Selon leur catégorie, les feux d'artifice sont soumis à des règles de déclaration en Préfecture.

## LANTERNES VOLANTES ET BALLONS

Les lâchers de lanternes volantes et de ballons sont interdits dans le département de l'Isère depuis le 5 juillet 2023, par arrêté préfectoral.

Plus d'informations sur le site de la Mairie :  
<https://saintjeanlevieux.fr/pratique/bien-vivre-ensemble-2/>

## LIGNE FLEXO 58

Depuis le 1er septembre 2025, l'offre de la ligne Flexo 58 a été renforcée et simplifiée avec la fusion des lignes Sacado 242, 243 et 323. Elle dessert les communes de St-Jean-le-Vieux, Revel et Domène.

Cette ligne fonctionne du lundi au vendredi toute l'année. Certains trajets sont sur réservation.

*Souscrivez au service d'alerte SMS pour être informé en cas de perturbation sur votre ligne.*



### HORAIRES SUR RÉSERVATION

Réservation au plus tôt 15 jours avant le trajet, et au plus tard veille de votre déplacement avant 18h00 (les réservations po les lundis doivent se faire au minimum le vendredi avant 18h00)

- plus d'infos sur [reso-m.fr/tsr-gresi](http://reso-m.fr/tsr-gresi)
- 04 38 70 38 70

## PRÊT DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Une nouvelle fois, la commune a participé au dispositif proposé par Mvélo+ pour tester gratuitement pendant 1 mois, un vélo à assistance électrique (VAE).

3 habitants de la commune ont bénéficié du dispositif qui sera reconduit en 2026.

Profitez de cette opportunité de découvrir ce moyen de mobilité douce avant de vous lancer dans un éventuel achat.



La Mairie informe les habitants :

- ▶ Par mail au moyen d'une **liste de diffusion** : si vous n'êtes pas encore inscrit, il vous suffit de nous communiquer votre adresse de messagerie ;
- ▶ Par le **site internet** <https://saintjeanlevieux.fr> : vous pourrez y retrouver le calendrier des Conseils Municipaux, de la déchetterie mobile, des animations et beaucoup d'autres informations ;
- ▶ Par le **panneau d'affichage** : situé à l'entrée du village (hameau du Mollard) pour vous rappeler les dates importantes ;
- ▶ Par **Panneau Pocket**® : début 2025, la Mairie s'est équipée de PanneauPocket®.



## Qu'est-ce que Panneau Pocket® ?

- Une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités locales et messages de prévention ;
- Une application gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles ;
- Une application facile à installer sur son téléphone <https://www.panneaupocket.com/telechargez-panneaupocket-application-de-votre-mairie/> ou son ordinateur <https://app.panneaupocket.com/ville/1935449873-saint-jean-le-vieux-38420>.

Vous souhaitez contacter la Mairie ?

- ▶ Par **mail** : [mairie@saintjeanlevieux.fr](mailto:mairie@saintjeanlevieux.fr)
- ▶ Par **téléphone** : 04.76.77.11.35 (laisser un message en dehors des heures d'ouverture)
- ▶ Au moyen du **formulaire de contact** disponible sur le site <https://saintjeanlevieux.fr/accueil/contacter-la-mairie/>
- ▶ En venant **sur place** les lundis de 14h à 18h et mercredis de 8h à 12h
- ▶ En prenant **rendez-vous** avec M. le Maire

*NOTE : en plus des communications de la Mairie, les habitants inscrits sur la liste de diffusion reçoivent les informations :*

De l'association Comité des Fêtes : [cdf@sjv38.fr](mailto:cdf@sjv38.fr)

De l'association Café Associatif : [cafeassociatif38420@saintjeanlevieux.fr](mailto:cafeassociatif38420@saintjeanlevieux.fr)

Du Point Lecture : [pointlecture38420@saintjeanlevieux.fr](mailto:pointlecture38420@saintjeanlevieux.fr)

## EMPLOI D'ÉTÉ

Chaque année, la Mairie recrute jusqu'à 4 jeunes, rémunérés sur la base du SMIC en vigueur, pour une semaine ou 15 jours maximum, à raison de 12 heures par semaine, entre le 1er juillet et le 31 août.

### CONDITIONS

- Avoir **16 ans** révolus et **moins de 18 ans**
- Envoyer votre dossier complet à la Mairie **avant le 17 mai 2026**
- Par voie postale ou électronique à [mairie@saintjeanlevieux.fr](mailto:mairie@saintjeanlevieux.fr)
- Dossier disponible sur le site de la Mairie

<https://saintjeanlevieux.fr/vie-municipale/emplois-dete/>

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Lettre de motivation avec vos dates de disponibilité
- La copie d'une pièce d'identité (CNI ou Passeport)
- La copie de votre carte vitale mentionnant votre n° de sécurité sociale (attention celui des parents sera refusé)
- Un RIB à votre nom (compte courant ou compte épargne)
- Une autorisation du responsable légal

## RECENSEMENT CITOYEN

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour être inscrit sur les listes électorale ou pour passer un examen (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Plus d'informations sur le site de la Mairie :

<https://saintjeanlevieux.fr/pratique/demarches-administratives/>

Depuis de nombreuses années, la commune offre aux jeunes du village la possibilité de réaliser des "jobs d'été", encadré par notre employé communal. Une première expérience professionnelle qui leur permet de participer à la vie locale, de découvrir le monde du travail et souvent de gagner leur tout premier salaire. Cet été, c'est Clémence qui a prêté main forte à Michaël. Franck les a interviewés.

\*\*\*\*\*

**Franck :** "Clémence, peux-tu te présenter en quelques mots ? "

**Clémence :** " J'ai 17 ans et je vis au Mollard depuis 11 ans. Je suis en terminale au lycée Philippine Duchesne à Corenc."

**Franck :** "Michaël, tout le monde te connaît dans la commune mais pour les nouveaux, présente-toi aussi".

**Michaël :** " Je suis auto-entrepreneur et j'ai repris les missions de l'employé communal il y a 2,5 ans ainsi que le déneigement des routes communales l'hiver. C'est un plaisir de travailler pour le village où j'habite depuis plus de 25 ans."

**F :** " Clémence, en quoi consistait précisément ta mission ?"

**C :** " J'ai tondu la pelouse, arraché des mauvaises herbes, repeint les menuiseries extérieures des fenêtres de la cuisine, revissé les tables et les bancs de la salle des fêtes et retiré le calcaire autour des regards d'eau pluviale."

**F :** " Quelle est la mission qui t'a particulièrement plu ? "

**C :** " J'ai bien aimé resserrer les bancs et tables car on a fait cela en musique et on parlait avec Michaël."

**F :** " Michaël, ce n'est pas toujours simple d'encadrer des jeunes, comment cela s'est-il passé avec Clémence ? "

**M :** " Avec Clémence, tout s'est très bien passé. On a bien travaillé, toujours dans la bonne humeur".

**F :** " As-tu adapté les tâches que tu avais à faire les jours où Clémence était avec toi ? "

**M :** " Je n'ai pas eu à aménager mon travail, Clémence a su s'adapter sans soucis. Je crois qu'elle a eu des ampoules aux mains mais elle ne s'est pas plainte une fois. C'était très sympa de travailler avec elle."

**F :** " Clémence, as-tu eu le sentiment de contribuer à la vie du village ?"

**C :** " Oui car j'ai pu me rendre compte de tout ce qu'il faut faire pour entretenir un village...même petit comme le nôtre."

**F :** " Recommanderais-tu ce job à d'autres jeunes du village et pourquoi ? "

**C :** " Oui à 100%. On apprend plein de choses, pour moi, de tondre la pelouse par exemple. Et travailler avec Michaël, c'était vraiment sympa."

**F :** " Qu'as-tu fait de ton premier salaire reçu ?"

**C :** " Du shopping et des sorties avec mes amies !"

**F :** " Michaël, prêt à repartir l'année prochaine avec d'autres jeunes ?"

**M :** " Je suis prêt à réitérer l'expérience cet été si des jeunes sont motivés."

**F :** "Et pour le mot de la fin, avez-vous une anecdote à nous raconter ? "

**C :** " La tondeuse était très capricieuse avec moi. Elle s'arrêtait tout le temps et j'étais obligée de demander à Michaël de la redémarrer. Pas assez de force."

**M :** " Le petit malaise que Clémence a fait un jour en fin de matinée. J'ai eu un peu peur...mais on en a bien rigolé après, bien sûr".



Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à St-Jean-le-Vieux.

Vous élierez le Conseil Municipal qui sera chargé durant 6 ans de "régler par ses délibérations les affaires de la commune" (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le Conseil Municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, suite à la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025.

### CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN DANS NOTRE COMMUNE

#### CE QUI CHANGE POUR LES VOTANTS

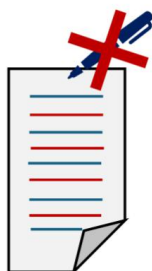
Désormais, le **scrutin de liste paritaire** s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter ni rayer de noms. Autrement dit, le « panachage » ne sera plus autorisé.



Si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.



**Scrutin de liste paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage :**  
présentation des candidatures sous forme de liste bloquée

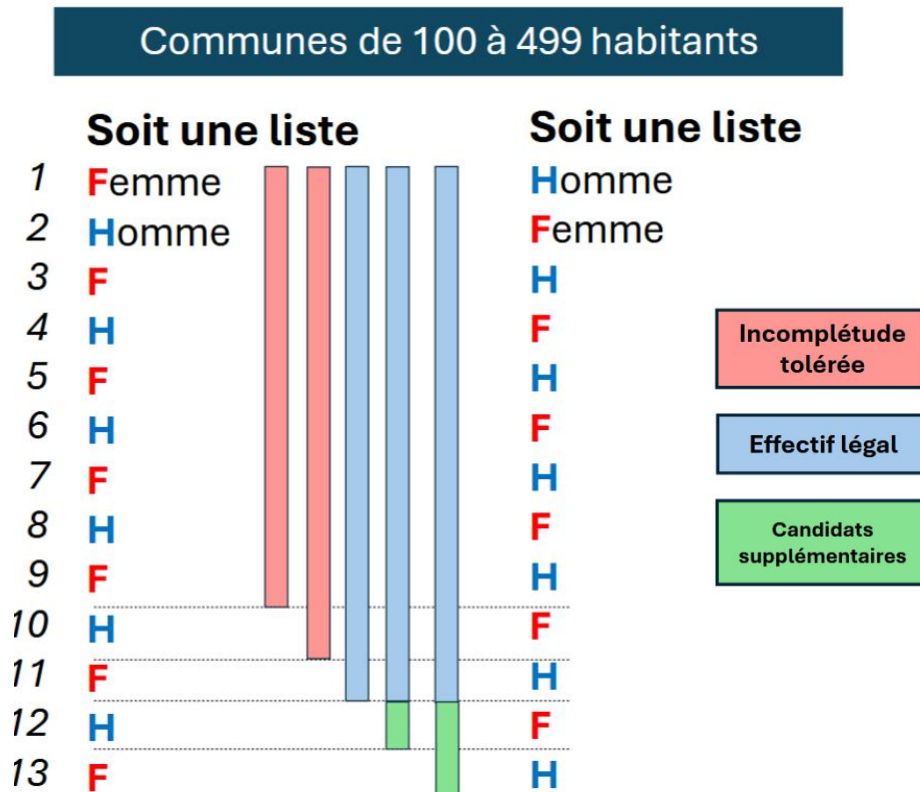
## COMMENT CONSTITUER LES LISTES

### 1ère règle : respect de la parité

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme ou femme-homme-femme et ce jusqu'à la fin de la liste.

### 2ème règle : respect de l'effectif

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (11 candidats pour St-Jean-le-Vieux), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la « désignation » du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du Conseil Municipal après les élections.

### L'ÉLECTION PROPORTIONNELLE AVEC PRIME MAJORITAIRE

- Pour qu'une liste soit élue au premier tour, elle doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Les sièges sont alors répartis de la façon suivante :
  - La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges
  - Le reste des sièges est réparti à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages
- Si une seule liste était présente, elle obtient l'intégralité des sièges du conseil.
- Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour a lieu. La répartition des sièges suit alors les mêmes règles, mais cette fois la majorité relative suffit.
- Les conseillers municipaux sont ensuite proclamés dans l'ordre de présentation de la liste.
- Le conseil municipal sera « réputé complet » dès lors qu'au minimum 9 candidats auront été élus.

#### **Prenons l'exemple d'une commune fictive de 300 habitants avec le résultat suivant :**

Nombre de sièges : 11 / Inscrits : 250

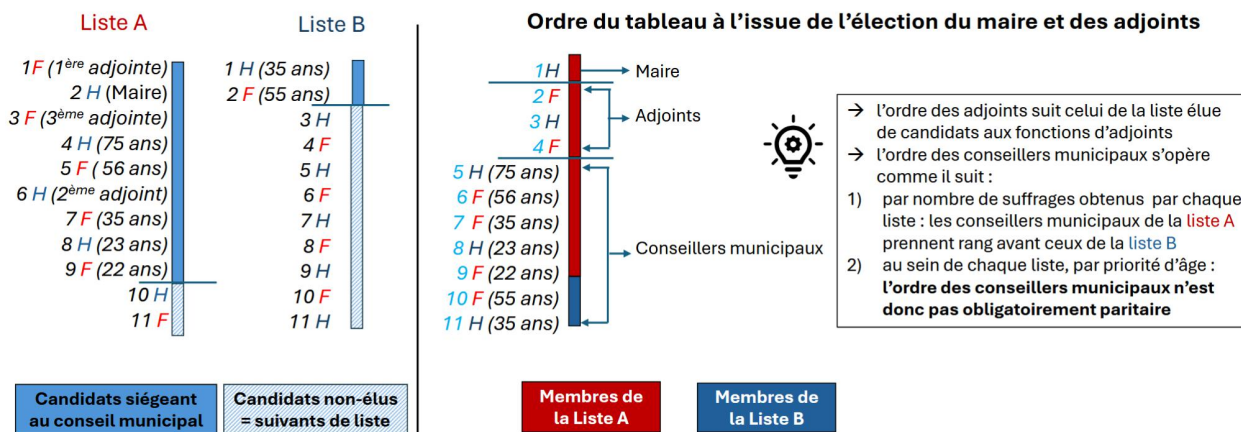
Suffrages exprimés : 196 / Majorité absolue : 98

Liste A : 110 voix (56%) / Liste B : 80 voix (41%) / Liste C : 6 voix (3%)

- La liste A a obtenu la majorité absolue, elle obtient ainsi la prime majoritaire : la moitié des sièges (5,5) soit 6 sièges.
- Il reste 5 sièges à répartir entre les 2 listes qui ont recueillis plus de 5% des suffrages, selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne. Il convient de calculer le quotient électoral qui est la somme des suffrages exprimés moins les voix obtenus par les listes ayant fait moins de 5%, divisé par le nombre de sièges restant à pourvoir.
  - Soit ici un quotient électoral =  $(196-6)/5 = 38$  et la répartition des sièges suivante :
    - ▶ Liste A :  $110/38 = 2,89$  soit 2 sièges (arrondi à l'entier inférieur)
    - ▶ Liste B :  $80/38 = 2,1$  soit 2 sièges (arrondi à l'entier inférieur)
  - Il reste 1 siège à pourvoir selon la règle de la plus forte moyenne. On divise le nombre de suffrages obtenus par le nombre de sièges déjà obtenus à la proportionnelle + le siège fictif :
    - ▶ Liste A :  $110/(2+1) = 36,6$  / Liste B :  $80/(2+1) = 26,6$
    - ▶ La liste A obtient le dernier siège
- RESULTAT : Liste A = 9 sièges et liste B = 2 sièges

## Exemple de détermination de l'ordre du tableau d'une commune de 350 habitants (11 sièges)

- à l'issue du renouvellement général, la **liste A** (11 candidats) obtient 9 sièges et la **liste B** (11 candidats) obtient 2 sièges
- le maire, élu parmi les conseillers municipaux de la **liste A** est un homme (H)
- 3 adjoints sont élus (30% de l'effectif légal) parmi les conseillers municipaux de la **liste A** : 2 femmes et 1 homme : ( F, H, F)



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune de St-Jean-le-Vieux au plus tard le 4 février 2026 (par internet) ou le 6 février 2026 (en mairie) :

- ▶ Si vous résidez à St-Jean-le-Vieux
- ▶ Si vous êtes soumis aux impôts locaux de la commune (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans
- ▶ Si vous êtes gérant ou associé majoritaire d'une société inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans
- ▶ Si vous avez moins de 26 ans résidant dans une autre commune mais que vos parents habitent St-Jean-le-Vieux

### Comment s'inscrire :

En ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

En Mairie en fournissant les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire CERFA n°12669

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

**Bientôt deux ans que le « Café de St-Jean » a ouvert. L'utopie de départ tient toujours, l'idée de créer un lieu populaire, multiculturel fait son chemin.**

Depuis la création, de nombreux nouveaux « bénévoles » sont venus rejoindre le groupe d'origine que quelques un(e)s ont quitté parfois provisoirement. Cela fait partie de l'évolution normale d'un collectif qui plus est lorsqu'il est associatif. La disponibilité, la motivation, la situation de famille sont des facteurs qu'il faut intégrer au départ dès que l'on se projette un tant soit peu.

L'organisation commence à être bien rodée, la formule plaît et la clientèle est unanime. La qualité et le sérieux de la prestation fournie sont reconnus et c'est une grande satisfaction pour l'ensemble du groupe de bénévoles que d'être régulièrement félicité. Chaque visiteur ou groupe qui le découvre apprécie la magie du lieu. L'endroit est reconnu et salué au-delà de la commune. Il faut dire que l'équipe entière se donne de la peine, ainsi à chaque saison une nouvelle décoration est proposée. Vous avez pu découvrir la dernière avec la féerie de Noël.



Pour autant, il serait illusoire de se reposer sur ses lauriers, les groupes qui ont été créés cogitent régulièrement sur l'évolution des différentes propositions, de l'animation à la petite restauration en passant par la communication et la lecture. Ainsi, l'année 2026 verra la création d'une formule petit-déjeuner avec jus d'orange pressé, croissants et boissons chaudes. La récente acquisition d'un matériel de cuisson permettra d'élaborer une offre « snacking » (ou « prêt à manger ») plus étoffée et renouvelée. Le programme d'animations devrait prochainement paraître et le point lecture s'enrichit de nouveaux ouvrages.

Il y en a pour tous les goûts, ceux et celles qui préfèrent les instants plus calmes privilégient souvent les matinées : le samedi pour choisir un livre tout en partageant un café; le dimanche où l'on se croise pour prendre des nouvelles des villages du balcon (de Belledonne) ou refaire un petit bout de monde. Les plus festifs viendront plutôt les soirées, pour blaguer, participer à une animation, fêter un événement ou tout simplement passer du bon temps entre ami(e)s ou en famille dans une ambiance musicale.

Si vous êtes nouvellement arrivés sur la commune ou que vous n'avez pas encore eu l'occasion de connaître le « Café de St-Jean », n'hésitez pas à y faire une visite et constatez par vous-même la sympathie du lieu et de l'accueil.

# AU FIL DE L'EAU

## Quoi de neuf au Point Lecture ?

Ce sont 130 ouvrages qui sont venus s'ajouter aux 438 livres disponibles en début d'année 2025 ! Ces dons sont composés en majorité de romans adultes récents (dont une quarantaine de romans policiers) ; nous avons dû réorganiser les étagères pour tout caser !

### Pour vous y retrouver :



L'espace réservé au Point Lecture ne nous permettant pas de rajouter une étagère, nous sommes forcées de limiter les dons... Cependant, si vous avez des romans récents dont vous souhaitez faire profiter les habitants de la commune, vous pouvez nous en envoyer la liste ; nous les trierons et nous pourrions éventuellement les stocker pour un prochain renouvellement des ouvrages mis à disposition ! En début d'année, nous allons renouveler le fonds prêté par la Communauté de Communes (environ 200 ouvrages) ; ayant désormais beaucoup de romans en fonds propre (vos dons !), nous allons surtout renouveler les BDs adultes, les albums et les BDs enfants.

### Qu'en est-il de la fréquentation du Point Lecture ?

Nous avons enregistré un peu plus de 200 emprunts cette année, 10 familles représentant 80% de ces emprunts. BDs adultes et romans sont les ouvrages les plus demandés (75% des emprunts).



Mais le Point Lecture, c'est aussi l'endroit où vous pouvez vous installer sur le canapé pour déguster un café (ou un verre de vin blanc selon l'heure !) en feuilletant une BD ou un documentaire ! C'est avec beaucoup de plaisir aussi que nous voyons les enfants s'asseoir autour de la table basse pour lire ou jouer lorsque leurs parents sont de passage au café !

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, vos idées, vos souhaits ... Nous vous accueillons le samedi matin de 10h à 12h.

Les bénévoles du Point Lecture : Séverine, Stéphanie, Valérie et Brigitte  
[pointlecture38420@saintjeanlevieux.fr](mailto:pointlecture38420@saintjeanlevieux.fr)

## À la cantine de Revel/St-Jean-Le-Vieux : priorité au bien-être des enfants



Le 4 juillet, un malheureux incendie a gravement endommagé le bâtiment de l'espace Guimet à Revel, abritant notamment la cantine scolaire. La Mairie de Revel a été très réactive et des bâtiments modulaires ont été installés en urgence sur le parking de l'école pour accueillir la cantine provisoire à la rentrée. Malgré ce contexte particulier, tout est mis en œuvre pour préserver le confort et le bien-être des enfants, qui restent la priorité des communes.

Ce dispositif provisoire est relativement onéreux (2184 euros de location mensuelle à ajouter aux frais d'installation et de désinstallation des modules). Et si la 1<sup>ère</sup> année devrait être prise en charge par l'assurance, les années suivantes, le temps de la reconstruction d'un nouveau bâtiment (environ 3 ans), les frais reviendront à la charge des communes.

Cette année, un changement important a été opéré : la cantine est passée de trois à deux services. Ce nouvel aménagement permet de réduire les mouvements, d'offrir plus de calme et de créer un temps de repas vraiment apaisé. Les plus petits mangent lors du premier service, accompagnés d'adultes qui partagent leur repas, tandis que les plus grands déjeunent en mode « self » au deuxième service.



Pour garantir des repas de qualité, le fournisseur API a été choisi : c'est aujourd'hui la solution la plus adaptée au fonctionnement provisoire de la cantine. Les repas, livrés en liaison froide puis réchauffés sur place, restent frais, variés et conformes aux exigences de la loi.

Au quotidien, les enfants sont entourés d'une équipe dévouée et bienveillante : Antoinette, Florence, Constance, Sara, Moni, Yaëlle et Noémie, qui veillent à leur confort et à leur sécurité ; ainsi que Emily et Sylvie, présentes en cuisine.

En attendant la reconstruction d'une cuisine permettant un jour de revenir au « fait maison », chacun s'attache à offrir aux enfants un moment chaleureux, serein... et toujours gourmand !

## Bénéficiez des aides et de l'accompagnement de la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour la rénovation de votre logement !

Depuis plus d'un an, la Communauté de Communes Le Grésivaudan anime son propre dispositif dédié à la rénovation et à l'amélioration de l'habitat privé. Ces aides visent à soutenir les propriétaires occupants, les bailleurs et les copropriétés dans leurs projets de rénovation, en mettant l'accent sur l'amélioration du confort thermique, le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation d'handicap, l'amélioration des biens loués ou vacants, et la mise aux normes des logements dégradés ou vétustes.

### Un accompagnement sur mesure et des aides financières

Bénéficiez d'un conseil technique, réalisé par un expert mandaté par la Communauté de Communes, sous forme de préconisations détaillées de travaux, issues de la visite personnalisée de votre logement et/ou de votre immeuble. En complément, profitez de subvention de l'intercommunalité et des partenaires pour minimiser votre reste à charge. Un accompagnement administratif complet simplifiera toutes vos démarches de demande de subvention.

### Contactez-nous !

Pour plus d'informations et connaître votre éligibilité, appelez le 0801 902 138 (appel gratuit) ou laissez un courriel à : [renovation@le-gresivaudan.fr](mailto:renovation@le-gresivaudan.fr).

N'hésitez pas à pousser la porte de nos permanences (avec et sans rendez-vous) :

- Vendredi de 10h à 12h en mairie de Villard-Bonnot - 20 Boulevard Jules Ferry
- Vendredi de 14h à 16h à la communauté de communes Le Grésivaudan – La Passerelle - 246 rue du Pré de l'Homme - 38920 Crolles.

*Attention, à compter du vendredi 9 janvier 2026, les permanences de Crolles se feront à la mairie et plus à La Passerelle.*

### Quelques conditions à respecter avant de nous contacter

- Votre logement doit avoir plus de 15 ans.
- Vos travaux ne doivent pas avoir débuté, et devront être réalisés (fourniture et pose) par des professionnels qualifiés.
- Si vous êtes propriétaires occupants, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

### CENTRE DE TRI ATHANOR

Après 2,5 ans de travaux, le nouveau centre de tri d'Athador a réceptionné les premiers déchets en février 2024. Ce bâtiment tout neuf est visible au niveau du carrefour de la Caronnerie à Meylan, avant l'entrée sur Grenoble.



Nos emballages ménagers y sont triés.

Alors, si cela vous intéresse de savoir comment se fait le tri des bacs jaunes, le centre de tri se visite sur inscription (enfants à partir de 8 ans) :

<https://demarches.iziici.fr/dechets-autres/visites-cdt/>

Il existe également une visite virtuelle accessible avec ce lien :

<https://visitecentredetriathanor.fr/index.html>

### LE BON GESTE DE TRI

**Quelques rappels utiles :**

- **Pas de sacs fermés** : les emballages et les papiers se jettent en vrac ;
- **Ne pas imbriquer, ni compacter** les emballages ;
- **La vaisselle en verre** ne va pas dans la colonne verte mais en **déchèterie** ;
- Pour les **déchets alimentaires**, pensez au **compostage**. Le Grésivaudan offre des composteurs.

### LA DÉCHÈTERIE MOBILE

En 2025, la déchèterie mobile a été présente 9 fois sur la commune entre mars et novembre. Cela représente 213 personnes qui ont utilisé le service et l'équivalent d'environ 40 tonnes de matériaux collectés.

Les déchèteries du Grésivaudan, comme la déchèterie mobile sont accessibles avec une carte. La procédure pour obtenir la carte est disponible sur le site de la comcom.

<https://www.le-gresivaudan.fr/179-acces-mode-d-emploi.htm>

# AU FIL DE L'EAU

## La Maison de la Justice et du Droit de Grenoble vous informe et vous oriente dans vos démarches judiciaires



Les Maisons de Justice et du Droit (MJD) sont des structures décentralisées pour assurer une présence judiciaire de proximité, concourir à la prévention de la délinquance, garantir aux citoyens un accès au droit et favoriser les modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien.

Elles sont intégrées, depuis janvier 2021, au sein du réseau des points-justice (appellation qui regroupe toutes les structures de la justice de proximité).

Elles ont principalement pour but de rapprocher la justice quotidienne des citoyens. L'accueil est gratuit, anonyme et confidentiel.

La MJD de Grenoble vous propose des permanences d'avocats, de notaires, d'huissiers, de Médiateurs de la République, de conciliateurs de Justice, de l'Ecole des Parents et d' "Aide Information aux Victimes".

Permanences GRATUITES à la MJD de Grenoble (sur RDV*)						
<b>Accès au droit</b>		<b>Règlement Amiable</b>		<b>Autres permanences</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>GREFFIER</b> par téléphone ou sur RDV</li> <li><b>AVOCAT (sur RDV*)</b> Droit du travail Droit des personnes/famille Droit général</li> <li><b>NOTAIRE (sur RDV*)</b></li> <li><b>FRANCE VICTIMES 38 GRENOBLE (sur RDV*)</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>CONCILIATEURS DE JUSTICE (sur RDV*)</b> Dans le cadre d'un litige civil (consommation, voisinage, loyers, contrat...)</li> <li><b>DÉLÉGUÉ(E) DU DÉFENSEURS DES DROITS (sur RDV*)</b> Dans le cas de difficultés d'un usager dans ses relations avec le service public</li> <li><b>MÉDIATION PÉNALE</b> La médiation pénale est une alternative aux poursuites, ordonnée par le procureur de la République, suite à un dépôt de plainte</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>C.S.A.A.V.I (sur RDV*)</b> soins psychothérapeutiques des auteurs de violences conjugales. Prise de RDV au 04 76 44 94 15</li> <li><b>S.C.J.E</b> Service de contrôles judiciaires et d'enquêtes Contacts : Mme SCULARD : 06 72 97 79 59 Mme CHATTI : 06 08 27 57 27</li> </ul>		
	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Judi</b>	<b>Vendredi</b>	
Matin	• Droit du travail		• Droit des personnes/famille 2 x par mois			
Après-Midi		• France Victimes 38 Grenoble		• Notaire 2 x par mois	• Droit général	

**AIDE JURIDICTIONNELLE**

Afin d'apporter une réponse rapide à votre demande d'assistance par un professionnel du droit, les dossiers d'aide juridictionnelle (AJ) peuvent être vérifiés à la Maison de la Justice et du Droit (sur RDV).

Pour télécharger le dossier de demande d'AJ rdv sur [www.justice.fr](http://www.justice.fr) ou en scannant le QR code suivant :






### Coordonnées

Adresse : 25 Avenue de Constantine - 38100 Grenoble

Email : [mjd-grenoble@justice.fr](mailto:mjd-grenoble@justice.fr)

Téléphone : 04 38 49 91 50

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les adhérents du Perlet n'ont pas chômé depuis le printemps avec de multiples activités :



- Une belle visite guidée dans les rues de Fontaine pour admirer les œuvres d'art Urbain ou Street Art.
- La fête de l'été du mercredi 11 juin avec 3 randos proposées le matin sur un circuit fraîchement réouvert par le groupe sentier du Perlet. Pour le déjeuner, les 80 participants, randonneurs ou non, se sont retrouvés à l'espace Guimet pour partager un plat préparé par un traiteur et des entrées et desserts préparés par chacun.
- Le concours de pétanque, le mercredi 17 juillet à Pipay, a réuni 49 participants dont 46 boulistes. Les 16 équipes tirées au sort se sont affrontées toute la matinée pour désigner les 2 équipes finalistes. Tout ce petit monde a profité d'un déjeuner servi sur la terrasse du restaurant Le Farinaud. L'après-midi a vu s'affronter les deux équipes finalistes avec, pour la première fois dans l'histoire de ce concours, la victoire d'une équipe 100% féminine.
- La météo de la saison a permis une vingtaine de sorties pour nos trois groupes de niveau. En alternant des sorties très locales et des destinations un peu plus lointaines, des destinations à succès bien connues et des nouveautés : chartreuse de Currière, Gargas et mont de Rousse, plateau d'Emparis, Grandes Rousses, rocher de Séguret, Taillefer, lames d'Arçon...
- La semaine de rando de septembre à Pralognan la Vanoise a réuni 33 participants répartis en 5 groupes. Elle a comblé les amateurs de petites balades et de grosses randos, de charcuterie locale et de beaufort.

# AU FIL DE L'EAU

- L'activité sentier est maintenant bien rodée avec une sortie le mercredi matin toutes les 2 semaines, alternant réouverture de vieux sentiers oubliés et entretien de sentiers existants. L'équipe a notamment conçu un circuit baptisé "Tour des murs" qui fait une boucle en partant des Molettes et montant jusqu'à Ferpeyret en passant par des chemins communaux bordés de très beaux murs et passant par deux très anciennes ruines.

Pour cette nouvelle saison le programme reste chargé avec : les sorties culturelles, les conférences, les après-midi jeux, les ateliers (art floral, cuisine...), la pétanque tous les jeudis après-midi, la rando pédestre les mercredis matin et vendredis toute la journée, les raquettes dès l'arrivée de la neige, les séjours rando et raquettes, les cours d'anglais, et quelques manifestations occasionnelles.

**Vous souhaitez nous rejoindre ?**

*contactez-nous à l'adresse : [leperlet38@leperlet.fr](mailto:leperlet38@leperlet.fr)*



## Comment lutter contre le frelon asiatique ?

Le frelon à pattes jaunes, dit frelon asiatique, est un insecte invasif, bien installé dans notre commune depuis plusieurs années.

En 2024, 14 nids ont été signalés mais certains n'ont pas été détruits. En 2025, c'est une douzaine de nids qui ont été détruits : 4 nids par le référent communal, Patrick Marcireau, et les autres par un désinsectiseur agréé.

Le piégeage du printemps a été efficace (près de mille fondatrices éliminées) et a fortement réduit le nombre potentiel de nids. Les nids primaires peuvent se former n'importe où comme sous l'aile d'une voiture. Les nids secondaires se retrouvent à 70% dans les arbres et à 30% dans les haies (attention lors de la taille !). Les nids sont abandonnés à partir de début décembre, mais les nouvelles gynes (femelles fécondées) des nids non détruits ou détruits tardivement sont parties se cacher dans les tas de bois, les vieux murs, les trous de mulot .....Si elles passent



l'hiver, elles construiront un nouveau nid à partir de mi-février.

La Communauté de Commune Le Grésivaudan va de nouveau fournir des pièges, ainsi que la commune qui les achète à un meilleur tarif grâce aux commandes groupées des syndicats apicoles. Un remerciement aux habitants qui ont accepté d'avoir un piège chez eux afin d'assurer une surveillance. Cela a permis de capturer des milliers de frelons, affaiblissant ainsi l'activité prédatrice de ces insectes invasifs.

Au printemps, une information aura lieu pour les bénévoles voulant aider à lutter contre la prolifération des nids. Ce n'est pas seulement les ruches qui sont menacées, il y a aussi un réel danger pour tous les insectes pollinisateurs et aussi un risque pour la santé humaine. Des accidents, parfois mortels, sont déjà survenus dans le département. Veillons à éviter des catastrophes.

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez consulter le site :

<https://www.frelonsasiatiques.fr>.

Ou contacter le référent communal Patrick Marcireau (Tél : 06.51.38.28.56)

## Devinette

Je change souvent de peau et quelque fois de couleur.

Je suis capricieuse, je peux me faire fuyante. Il m'arrive même d'être d'humeur glaciale et de me refuser. Froidement, je n'hésiterai pas à vous faire commettre un faux pas si vous vous montrez trop pressés.

Vous avez beau m'ausculter, me tester ou me questionner, je reste un mystère pour toutes et tous. Il y a même des jours où je me ferme complètement sans vous laisser entrevoir un quelconque espoir. Ainsi, n'en faisant qu'à ma tête, j'alimente vos peurs et vos conversations passionnées.

N'allez pas trop vite en besogne avec moi. Je n'appartiens à quiconque qui essaie de me séduire ou de m'acheter. Prenez votre temps car si votre ardeur est trop vive, vous finirez par me quitter pour plonger dans d'horribles tourments.

Je ne parle pas, mais gardez-vous bien de me couper vous risqueriez une vive confrontation. Restez donc à votre place (celle de droite), contentez-vous de me respecter, de respecter tous vos semblables peut être moins possessifs mais avec qui vous me partagez également.

Qui suis-je ?



# AU FIL DE L'EAU

L'Adabel est une association qui oeuvre pour la promotion de l'agriculture sur Belledonne depuis 1985. Elle a produit dernièrement une communication pédagogique en bandes dessinées sur l'agriculture de montagne. Chaque planche expose des cas de figure et des situations que les agriculteurs du massif vivent dans leurs activités, mais aussi des constats comme le bilan carbone d'une exploitation présenté dans ce numéro.

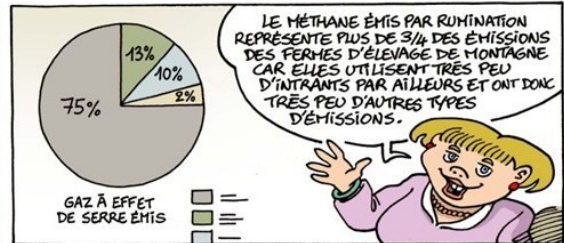
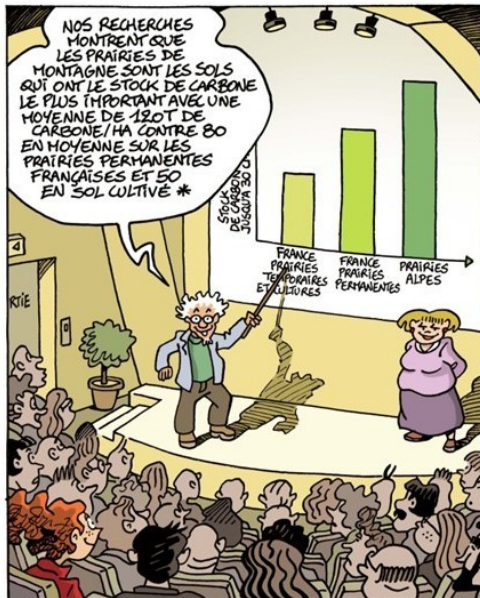
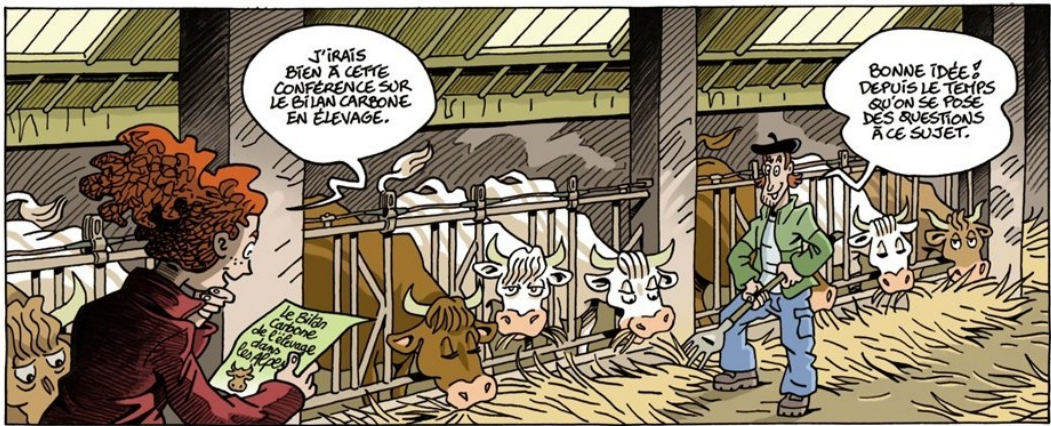
D'autres contributions sont également visualisables en suivant le lien ci-dessous.

<https://www.adabel.fr/communication-information-et-coordination/bd>

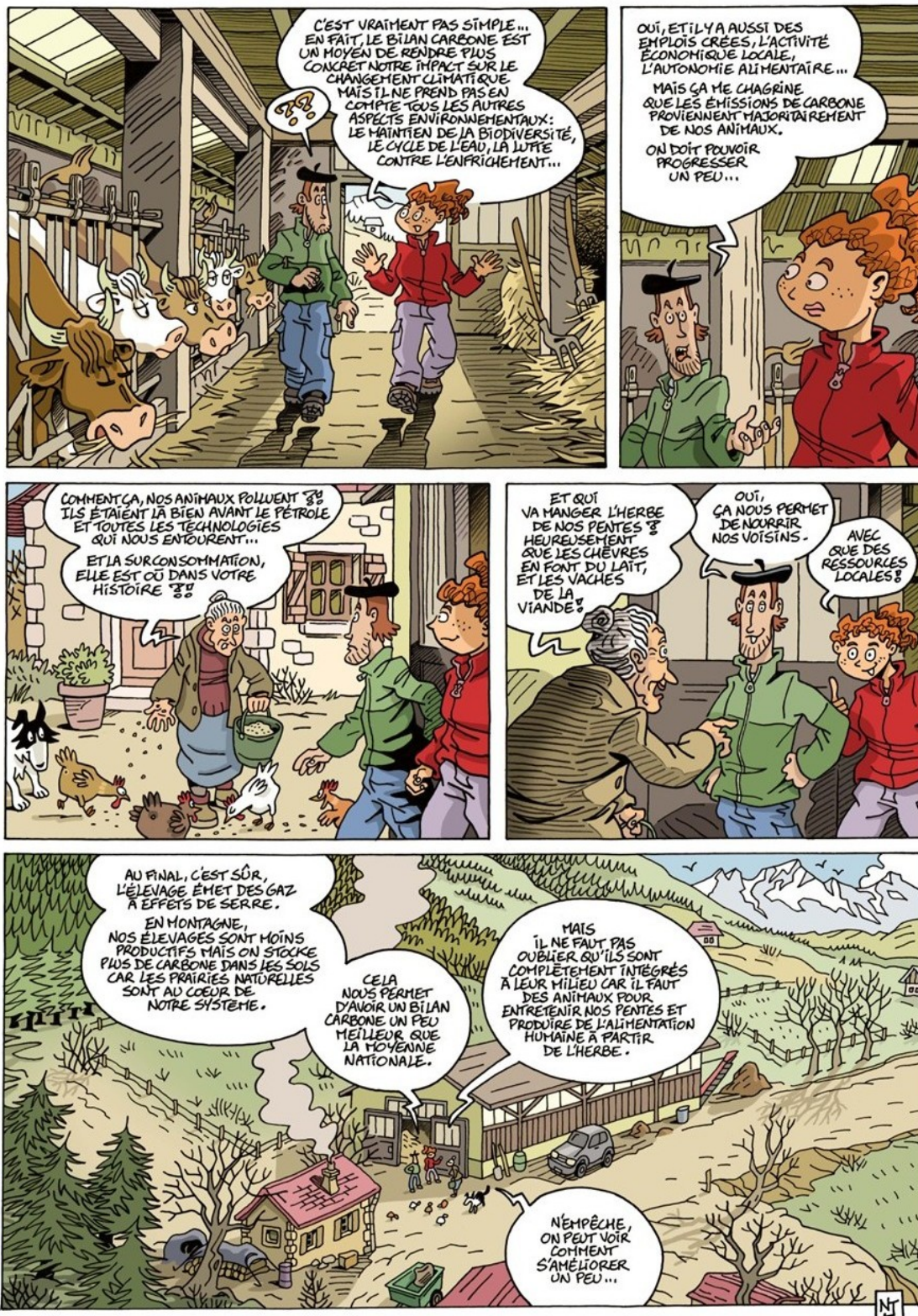
## LES AVENTURES DE PIERROT ET CLÉMENTINE - PAYSANS DE BELLEDONNE



### Elevage de montagne et bilan carbone 1/2



## Elevage de montagne et bilan carbone 2/2



Quitte à réduire notre consommation de viande et de laitages, privilégions l'alimentation issue des élevages qui nous entourent et qui sont nécessaires à notre environnement montagnard.

# ÇA C'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

## Les repas de nos anciens

Chaque année à Noël, la commune propose aux habitants de plus de 75 ans de choisir : un colis de produits de la région ou un abonnement à une revue ou de transformer leur cadeau en don en numéraire à une association (choisie par la mairie) ou encore de participer à un repas au restaurant.

Nombreux sont nos « anciens » qui ont choisi le repas au restaurant d'application du Clos d'Or, partagé avec les bénéficiaires de la commune de Revel. Ils se sont retrouvés le 15 janvier dans une ambiance fort conviviale.



Aux beaux jours, les plus de 80 ans des deux communes sont conviés à un repas qui a lieu alternativement à Revel ou à St-Jean-le-Vieux. Nos aînés se sont retrouvés à la cantine de Revel, le 25 juin, pour déguster le repas concocté par le jeune chef qui devait remplacer Sylvie, partie en retraite mais dont c'était malheureusement la seule prestation en raison de l'incendie qui a ravagé la cantine le 4 juillet.



## Les cérémonies

Quelle que soit la météo, le 8 mai dans la grisaille ou le 11 novembre sous le soleil, les habitants sont toujours nombreux à se retrouver devant le Monument aux Morts de la place de l'Eglise pour commémorer l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale et honorer les soldats morts pour la France pendant la Première Guerre Mondiale.

Merci à nos fidèles porte-drapeaux Léa et Charles, à Jean-Claude pour la levée des couleurs ainsi qu'aux pompiers, gendarmes et militaires de la commune d'être présents lors de ces cérémonies.



# ÇA C'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

## Les conférences

C'est à l'initiative de Patrick Marcireau, apiculteur et référent « frelon asiatique » pour la commune de St-Jean-le-Vieux, que se sont tenues deux conférences à la salle des fêtes :

- Le 19 février, Patrick nous a présenté les pièges fournis par la Communauté de Communes et la mairie. Les habitants volontaires ont pu installer des pièges près de chez eux et se sont engagés à les contrôler en suivant les informations communiquées lors de la réunion.

- Le 8 octobre, c'est dans le cadre de la « Fête de la Science » que nous en avons appris plus sur l'intelligence de l'abeille.



## Les animations

### Concert à l'Eglise - 18 mai

La chorale de Revel ne pouvant se produire dans l'église de Revel fermée pour cause de travaux, c'est avec grand plaisir que la commune leur a donné son accord pour l'utilisation de l'église et de la salle des fêtes de St-Jean-Le-Vieux.

Ce sont deux chorales (Revel et St-Martin-d'Uriage) qui ont uni leurs voix pour allier conte et chants de divers pays du monde.

### Cinéma - 28 juin

Comme chaque année, la séance de cinéma en plein air s'est tenue à la tombée de la nuit sur le parvis de l'Eglise. La commune avait choisi le film « Un p'tit truc en plus », comédie sensible et attachante d'Artus.

### Belledonne et Veillée - 27 septembre

La commune a renoué avec la tradition de "Belledonne et Veillée", porté par l'Espace Belledonne. C'est une conférence absurdo-scientifique qui a été choisie comme thème de la veillée. En effet, le Dr H, crêpologue de renommée mondiale, applique des méthodes scientifiques rigoureuses à la crêpe.

Après avoir tout appris sur la vie et la mort des crêpes, il était temps d'en manger. Il avait été demandé à chacun d'apporter sa propre pâte à crêpes afin de déguster, comparer et finalement élire la meilleure pâte à crêpe de la soirée (bravo Tom !).



Un grand merci à Florent et Thierry, crêpiers d'un soir !



# ÇA C'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



C'est un programme varié que les bénévoles du café associatif vous ont proposé durant cette année 2025 !

Entre conférences, concerts, retransmissions sportives, dégustations et soirées « culinaires », il y en avait pour tous les goûts.

## Les soirées conférence

L'année a débuté par la **conférence sur les glaciers** proposée par Lucas Davaze, ancien habitant de St-Jean-le-Vieux ; ce fût l'occasion de comprendre et d'appréhender le fonctionnement du climat et des glaciers.



Au printemps, Frédéric Gourges, botaniste de l'association Gentiana, nous a parlé des **orchidées sauvages** de nos environs, avant la balade organisée par Patrick Marcireau à la découverte de ces belles plantes.



## Les soirées musicales

Place à la musique au mois de mars avec le concert du duo **Red Fuzz**. Léana et Jérôme ont réchauffé la salle des fêtes avec énergie et humour !



# ÇA C'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

## Les soirées dégustations

Au mois de mai, dégustation des vins de Savoie du **Domaine des Crocs Blancs** avec Kevin Foucher. <https://domainedescrocsblancs.com/>

Octobre et la découverte des bières artisanales de la **Brasserie Tetras Byre** de Vinay avec Hélène.

<https://www.tetras-byre.fr/>



## Les soirées à thème

- ▶ Champagne et douceurs pour la St-Valentin ;
- ▶ Pizza avec Thierry et Cathy et leur four à bois, un régal ;
- ▶ Saucisses-frites avec Axel aux commandes, victime de notre succès !
- ▶ Beaujolais Nouveau avec les charcuteries de la chèvrerie de Freydières ;
- ▶ Et pour clore l'année, week-end huîtres et muscadet.



## Les retransmissions sportives

Les amoureux du ballon (rond ou ovale) ont vibré ensemble lors de retransmissions sportives : tournoi des 6 nations, finales de la Ligue des Champions et de la Coupe de France, finale d'accèsion en Top 14 malheureusement perdue par le FCG.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui tiennent les permanences avec une mention spéciale pour Eddie qui gère toute la logistique de réapprovisionnement, Brigitte qui s'occupe de la communication et des réservations, le duo Florence et Nathalie pour les décorations saisonnières du café, le groupe animation qui vous propose des animations variées et le groupe snacking qui ravit vos papilles avec de nouvelles suggestions.

L'année 2026 commencera avec le concert du groupe Clarmagnac le 17 janvier (quintette de clarinettes). N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !  
[cafeassociatif38420@saintjeanlevieux.fr](mailto:cafeassociatif38420@saintjeanlevieux.fr)

# ÇA C'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

## Repas d'hiver - 22 mars

Cette année, le premier repas proposé par le Comité des Fêtes a eu lieu le 22 mars. A cette occasion, tous les habitants de St-Jean, les amis du village et leurs proches ont pu venir à la salle des fêtes pour partager une choucroute. Après ce festin, les quelques couches-tard ont profité de la musique pour faire parler leurs talents de danseurs.

## Chasse aux oeufs - 13 avril

A l'occasion de Pâques, les enfants ont aidé le lapin de Pâques à retrouver ses œufs cachés dans l'Église et la salle des fêtes. Au bout d'une enquête intense où ils ont suivi les indices, les enfants ont trouvé leur récompense laissée par le lapin, au clocher de l'église.



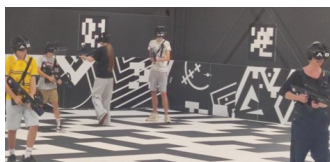
## Fête de la St-Jean - 21 juin

Sous la chaleur caniculaire du mois de juin, vous avez été nombreux à répondre présent. Pour l'occasion, un barbecue a été servi aux quelques 100 personnes présentes ce soir là : saucisses, merguez et ribs accompagnés de salades. Le repas s'est terminé par des chamallows grillés pour le bonheur de tous, petits et grands.



Après le repas, les mauvais esprits ont été chassés de St-Jean grâce au rituel Galicien de Conxuro da Queimada. Pour conclure cette merveilleuse soirée, grâce à un DJ improvisé muni de sa sono, la musique a résonné jusqu'au bout de la nuit !

## Sortie des ados - 13 septembre



Cette année, les ados du village ont été gâtés. Ils ont eu l'occasion de découvrir (ou redécouvrir) l'arène d'EVA à Fontaine et ainsi s'affronter lors de batailles épiques pour finir autour d'un apéritif bien mérité.

## Soirée Halloween - 31 octobre

Pour Halloween, petits et grands sont venus à la salle des fêtes pour nous montrer leurs costumes effrayants. Tous ont pu se retrouver autours de hot-dogs, snacking et sucreries !



# ÇA C'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

## Repas d'automne - 15 novembre

Loin des températures caniculaires du mois de juin, il était temps de se mettre au chaud et de préparer l'hiver. A l'occasion, le Comité des Fêtes vous a proposé une tartiflette. Après ce gros repas, les convives ont pu une nouvelle fois se retrouver en musique et faire durer la soirée au rythme des chansons.

## Tournée du Père Noël - 6 décembre

Du Mollard à l'Église, en passant par Chantorelle, le Père Noël, accompagné de son fidèle renne et de ses lutins ont parcouru le village sur leur joli traineau.



Lors de cette tournée, les enfants sages ont reçu leurs cadeaux accompagnés de papillottes et de clémentines. Les lutins ont offert un verre de vin chaud aux parents courageux pour les aider à résister au froid ! Tout le monde a pu ensuite se retrouver à la salle des fêtes pour partager un moment convivial autour de friandises et boissons chaudes.



## Le mot de la présidente

Cette année a été marquée par beaucoup de changements au sein du Comité des Fêtes. Suite au départ de plusieurs membres historiques, il a fallu trouver les ressources pour continuer de proposer des moments de convivialité et de partage aux habitants du village,

Je voulais donc déjà remercier Stéphanie et Eddie pour le temps, le travail et l'engagement qu'ils ont mis à disposition du Comité des Fêtes durant toutes ces années.

Je voulais également accueillir nos nouveaux membres Anne et Sébastien, qui nous ont été d'une grande aide tout au long de l'année. A croire que vous avez toujours été là !

J'en profite également pour remercier les deux Pauline, Axel, Philippe, Fanny, Laurence, Jean-Claude, Jean-Jacques et tous les autres qui sont venus nous prêter main forte pour préparer les différents repas et assurer le service auprès de l'équipe du Comité des Fêtes. Sans vous il aurait été difficile d'assurer de telles prestations.

Merci également à l'équipe encore présente, Antia, Cyril, Martine, Thierry et Valérie pour l'énergie que vous apportez ainsi que votre présence et votre engagement, depuis toutes ces années, pour faire de tous ces événements un succès.

Merci à Monsieur le Maire qui a toujours un mot encourageant pour l'équipe et dont l'enthousiasme n'est plus à démontrer et merci à la mairie pour le soutien logistique apporté.

Et enfin, merci à tous les habitants et amis du village, de toujours répondre présents. Vous nous donnez cette force de continuer chaque année à nous dépasser pour vous apporter ces moments de joie. Sans vous, rien de tout ça ne serait possible !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, que ce soit de manière ponctuelle ou non, n'hésitez surtout pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : [cdf@sjv38.fr](mailto:cdf@sjv38.fr).

### **Saint-Jean-le-Vieux**

#### **Le café associatif redonne vie au centre du village**

Le Dauphiné Libéré - 20 août 2025



Heureux de se retrouver pour un moment convivial.

Après un an et demi d'activité, c'est une certitude : le café associatif de Saint-Jean le-Vieux a gagné son pari de redonner vie au centre du village.

Lors d'une visite vendredi soir, bénéficiant d'un magnifique coucher de soleil avec vue sur la vallée et la capitale dauphinoise, une ambiance conviviale régnait sur la terrasse du Kfé qui était bien remplie par un public hétéroclite composé principalement de résidents de Saint-Jean le-Vieux dont l'édile de la commune Franck Rebuffet.

Le succès de cette belle initiative est le résultat d'un énorme travail effectué par une équipe d'une quarantaine de bénévoles qui se succèdent pour entretenir, décorer et faire fonctionner l'établissement dans les meilleures conditions.

Le café, qui propose diverses animations en cours d'année, est situé dans le bâtiment de la mairie. Il est ouvert le vendredi soir de 18 h à 22 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 18 h à 22 h, et le dimanche matin de 10 h à 12 h.

## Saint-Jean-le-Vieux / Revel

### Une trentaine de participants au repas du club du Perlet

Le Dauphiné Libéré - 24 mars 2025



Le repas a été très apprécié par les adhérents du club du Perlet

Vendredi 21 mars, la section Pétanque du club du Perlet de Revel et de Saint-Jean-le-Vieux a organisé son repas annuel.

Ils étaient une trentaine de retraités des deux communes à se retrouver à 10 heures sur le parvis de la salle des fêtes de Saint-Jean-le-Vieux pour disputer une première partie de pétanque. Ce fut l'occasion d'instaurer une discussion entre les participants. Le repas était préparé par JLS Events. Après en avoir profité, les boulistes se sont lancés dans une partie de pétanque pour bien digérer toujours dans le respect des deux règles de la charte du club du Perlet à savoir : convivialité et dynamisme.

## Saint-Jean-Le-Vieux

### Le café associatif à l'honneur lors des vœux du maire

Le Dauphiné Libéré – 14 janvier 2025



Le maire Franck Rebuffet a notamment adressé ses remerciements aux bénévoles.

C'est dans une salle des fêtes comble que s'est déroulée la cérémonie des vœux à la population, ce vendredi 10 janvier. Le maire, Franck Rebuffet, a introduit la réunion par la diffusion d'un film qui présentait le projet phare de l'année : l'inauguration du café associatif et du point lecture. Ce projet a obtenu le premier prix du Trophée Isère Terre d'inspiration, décerné par l'Association des maires de l'Isère. Ce café est devenu le cœur battant du village grâce à l'investissement de tous les bénévoles qui le font vivre. Le maire les a vivement et sincèrement remerciés pour leur implication.

Puis il a abordé les projets pour la nouvelle année : la préservation de l'église, classée Monument historique, et le début des travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques au hameau Le Mollard.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet dînatoire, où les participants ont partagé à la galette des Rois.

# LES ENTREPRENEURS DE ST-JEAN

Un voyage musical au piano...où la lumière, la danse, les projections vidéo vous emmèneront vers l'inconnu



Thomas Perron, habitant de St-Jean-Le-Vieux, est un pianiste compositeur. Son projet est né à partir d'une idée à la fois simple et novatrice : démocratiser le récital de piano. Partant du cliché du récital "classique", réservé à une élite, il cherche à renouveler le genre, à surprendre.

Thomas et son équipe vont transformer, matérialiser la musique en un fil conducteur, d'un spectacle alliant le mouvement de la danse à la magie de la lumière et de l'image.

Une nouvelle saison commence. Après un premier concert le 13 décembre 2025 au Théâtre en rond de Sassenage, Le Piano de Thomas sera en concert :

**Samedi 17 janvier 2026**

*Espace Agora, 38330 Saint-Ismier*  
réservation sur [www.lepianodethomas.fr](http://www.lepianodethomas.fr)

**Jeudi 30 avril 2026**

*Salle l'Oriel, 38760 Varcès-Allières-et-Risset* (réservation à venir)

**Samedi 28 février 2026**

*Centre culturel L'Ilyade, 38170 Seyssinet-Pariset* (réservation à venir)

**Mardi 9 juin 2026**

*Salle Le Laussy, 38610 Gières*  
(réservation à venir)

**Jeudi 19 mars 2026**

*Espace Paul Jargot, 38920 Crolles*  
(réservation à venir)



Pour venir découvrir son univers, d'une musique introspective et méditative aux couleurs de musiques de film, rendez-vous sur le site :


[www.lepianodethomas.fr](http://www.lepianodethomas.fr)



Scanner le QR code pour accéder à la billetterie :



# LES ENTREPRENEURS DE ST-JEAN



**Aewo**  
Jimmy.bruno38@gmail.com  
Tel: 06 03 37 42 11  
Facebook @AEWO.BSI



**Aiguilles et Boutons**  
Nadine Vadot - Tel : 06 74 60 10 52  
<http://www.aiguilles-et-boutons.com/>



**Alpes Musique Evasion**  
Karaoke libre & chanté  
alpes.musique.evasion@gmail.com  
06 83 87 08 47

**Alpes Musique Evasion**  
Laurence  
Tel : 06 83 87 08 47  
Mail : alpes.musique.evasion@gmail.com  
Facebook : @alpes.musique.evasion.2024



**AS-2C**  
sandrine.antonini@as-2c.com  
06 60 16 74 20  
[www.as-2c.com](http://www.as-2c.com)



Tailles & soins aux arbres  
Abattage par démontage  
Entretien de jardins

**Après de mon arbre**  
Axel Perrillat Bottonet  
[www.apresdemonarbre.fr](http://www.apresdemonarbre.fr)  
06 76 62 27 87



Charpente  
Structures et ossatures bois  
Terrasses  
Couverture  
Zinguerie

**BC Concept**  
Clément Berthail  
[clement.berthail@gmail.com](mailto:clement.berthail@gmail.com)  
Tel : 07.88.82.69.77



**Belledonne Création**  
FLORES Sébastien  
Auto-entrepreneur  
38420 Saint-Jean-Le-Vieux

Téléphone 06 46 57 26 57  
[sebastien.flores@yahoo.fr](mailto:sebastien.flores@yahoo.fr)  
facebook : Sébastien Flores

**Belledonne Création**  
[sebastien.flores@yahoo.fr](mailto:sebastien.flores@yahoo.fr)  
Facebook @sebastien.flores.38



**Carole B. Chocolatier**  
Carole BERTSCH - Le Mollard  
[carole@carole-b-chocolatier.fr](mailto:carole@carole-b-chocolatier.fr)

**Dynamic Change**

Cabinet de  
Coaching, PNL et  
Hypnose

**DYNAMIC CHANGE**  
Allard KOUWENHOVEN  
<https://www.dynamic-change.fr/>  
Tel : 06 61 95 53 16



Léa Lemaréchal  
Médiatrice

[lea.lemarechal.mediation@gmail.com](mailto:lea.lemarechal.mediation@gmail.com)  
09 77 57 03 85

Espace Temps  
Médiation

Facebook Instagram  
LinkedIn

**ESPACE TEMPS MEDIATION**  
Léa Maréchal - 09 77 57 03 85  
[lea.lemarechal.mediation@gmail.com](mailto:lea.lemarechal.mediation@gmail.com)



**MARCI MIEL**  
MIEL DE FLEURS

MIS EN POT PAR L'APICULTEUR  
Récolté en France

1kg


[marcimiel@free.fr](mailto:marcimiel@free.fr)  
P. MARCIREAU - 38420 ST-JEAN-LE-VIEUX

**Marci Miel**  
Patrick Marcireau  
Mail : [marcimiel@free.fr](mailto:marcimiel@free.fr)



**Hervé GIRARD**  
Consultant Numérique

04 58 00 83 04  
06 32 45 68 24  
[hervegirard@numerique.email](mailto:hervegirard@numerique.email)  
[www.MonAssistantNumerique.com](http://www.MonAssistantNumerique.com)



**Thomas Perron**  
Pianiste - Compositeur - Interprète  
<http://www.thomasperron>



**LA CHAMBRE D'HÔTES DU COUVAT**  
VIAL DAVID Laurence  
04 76 77 99 80  
06 83 87 08 47  
[www.lachambrehotels.com](http://www.lachambrehotels.com)

**Laurence Vial-David**  
<http://www.clevacances.com/>  
Tel : 0476773330 ou 0683870847  
Mail : [chambreducouvats@gmail.com](mailto:chambreducouvats@gmail.com)

POUR LES CONTACTER

# PENSE-BÊTE

## Café des Aidants

Espace de rencontre et de soutien  
Service Autonomie de Bernin  
Tél : 04 56 58 16 41

## Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou propriétaire doit être signalé à la mairie ainsi qu'au service des eaux du Grésivaudan, via le site de la Communauté de Communes le Grésivaudan

<https://www.le-gresivaudan.fr/215-eau-et-assainissement.htm>

Tél. 04 76 99 70 00 Mail : [servicedeseaux@le-gresivaudan.fr](mailto:servicedeseaux@le-gresivaudan.fr)

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Pensez à protéger votre compteur contre le gel !

## Déneigement

Il y va de la responsabilité de chacun que le déneigement se passe dans de bonnes conditions : chaque riverain doit entretenir sa zone en coupant les haies/branches situées le long des voies et chemins communaux afin de faciliter le passage de l'engin.

## Revel Infos

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations pratiques relatives à la vie des villages de Revel et de Saint-Jean-le-Vieux, rejoignez dès à présent la liste "Revel-Infos" !

Pour vous abonner, envoyez un mail à [sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com)

## Action Sociale

Aide pour 1/3 du coût d'une activité (en fonction du QF) Chèque Ados d'un montant de 50 € (en fonction du QF) <https://saintjeanlevieux.fr/pratique/action-sociale/action-sociale-saint-jean-le-vieux/>

Aide à la garderie périscolaire et à la cantine scolaire de Revel :

<https://www.revel-belledonne.com/2366-vie-scolaire-et-periscolaire.htm>

## Ecole Maternelle Revel/St-Jean

Tél: 04 76 89 80 24

Mail : [ce.0383205c@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0383205c@ac-grenoble.fr)

## Ecole Élémentaire Revel/St-Jean

Tél : 04 76 89 83 39

Mail : [ce.0380917r@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380917r@ac-grenoble.fr)

## Cantine / Garderie Revel/St-Jean

Tél : 04 76 89 82 78

<https://www.revel-belledonne.com/2315-restauration-scolaire.htm>

## Centre de Loisirs

Accueils de loisirs 3-13 ans

Action Jeunesse Balcon de Belledonne

<https://www.le-gresivaudan.fr/1707-enfance-jeunesse-3-17-ans.htm>

## Assistantes Maternelles

Relais des Assistantes Maternelles

<https://www.le-gresivaudan.fr/120-rpe-du-balcon-de-belledonne.htm>

Régine HELFMAN

[rpe.grainesdecimes@le-gresivaudan.fr](mailto:rpe.grainesdecimes@le-gresivaudan.fr)

Tél. 07 78 41 77 92

<b>Baby Sitting</b>	Clémence Bousquet 0757876989	17 ans - Le Mollard WE - soirs de semaine occasionnel
	Elsa Gaidet 0624459168	19 ans - Chantorelle Tous les soirs en période scolaire dès 17h30 Journée et soirée les WE et vacances scolaires
	Jade Perron 0621069959	17 ans – Chantorelle WE – soirs de semaine occasionnel
<b>Permanence Architecturale</b>	Contacter la Mairie pour prise de rendez-vous Maria RAMOS - Architecte conseil	
<b>Pharmacie Médecin de garde</b>	<a href="https://www.servigardes.fr/">https://www.servigardes.fr/</a> pour rdv maison médicale de garde 3915 - 0825 74 20 30 Contacter le 15	
<b>Urgences Médicales SOS Médecins</b>	24h/24 <a href="http://sosmedecins-grenoble.fr/">http://sosmedecins-grenoble.fr/</a> Contacter le 15 ou 3624	
<b>EDF</b>	7j/7 et 24h/24 Urgence Électricité : 0818668284 Accueil Clientèle : 0810668284	
<b>Urgences Eau</b>	Tél : 09 69 32 34 58	
<b>Gendarmerie Domène</b>	Permanence de l'association FRANCE VICTIME 38 tous les jeudis après-midi - gendarmerie de Villard-Bonnot Tél : 04 76 77 24 46	
<b>ADMIS Atelier de repassage « Pas un pli »</b>	1 Rue du Domeynon 38420 Domène Tél : 04 76 77 39 03 Ouvert tous les matins de 7h30 à 12h et Mardi et Jeudi après-midi	
<b>ADMR</b>	<a href="https://www.admr.org/associations/ass-admr-du-balcon-de-belledonne">https://www.admr.org/associations/ass-admr-du-balcon-de-belledonne</a> Tél : 04 76 40 60 66	
<b>AGI</b>	3 rue Marius Charles - 38420 Domène Tél : 04 76 77 33 95	
<b>AMSID</b>	Soins infirmiers 7J/7 toute l'année 22 bis rue Émile Blanc - 38420 Domène <a href="https://amsid38.fr/">https://amsid38.fr/</a> Tél : 04 76 77 05 17	
<b>ADEF</b>	Association pour le Développement de l'Emploi et de la Formation <a href="https://adef-gresivaudan.fr/">https://adef-gresivaudan.fr/</a> Goncelin : 04 76 13 21 21 Les Adrets : 07 86 60 57 83 Pontcharra : 04 76 13 57 84	

## **INFOS MAIRIE**

Lundi de 14h00 à 18h00 et Mercredi de 08h00 à 12h00

Tél. : 04.76.77.11.35

En cas d'urgence : M. le Maire 06.71.36.30.02

Mail: [mairie@saintjeanlevieux.fr](mailto:mairie@saintjeanlevieux.fr)

Site Web: <https://saintjeanlevieux.fr/>